

L'Hôpital universitaire de Zurich réduit, en concertation avec l'ASMAC Zurich, la durée de travail des médecins-assistant(e)s progressivement à 42 plus 4 heures

Zurich, le 18 novembre 2024

L'Association zurichoise des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique ASMAC Zurich et les médecins-assistant(e)s de l'Hôpital universitaire de Zurich (USZ) se sont mis d'accord avec l'USZ pour réduire la durée hebdomadaire de travail des médecins-assistant(e)s dans les quatre prochaines années progressivement de 50 à 46 heures (42 heures d'activité clinique plus 4 heures de formation postgraduée structurée) par semaine.

De bonnes conditions de travail pour le personnel se répercutent directement sur le bien-être des patientes et patients. Suite à la résiliation de la CCT avec les hôpitaux cantonaux par l'ASMAC Zurich pour la fin 2023, l'USZ a élaboré avec ses médecins-assistant(e)s, dans le cadre de plusieurs ateliers, des améliorations de leur situation de travail et est parvenu à un accord avec l'ASMAC Zurich. Dans le courant de l'été, les deux parties se sont mises d'accord sur l'introduction progressive de la semaine de 42+4 heures pour les médecins-assistant(e)s. La première étape (45+4 heures) s'appliquera dès le 1^{er} janvier 2025, ensuite la durée de travail clinique baissera d'une heure au fil des trois années suivantes pour finalement atteindre 42 heures. L'USZ a inscrit cette solution dans son règlement du personnel.

L'USZ et l'ASMAC Zurich sont satisfaits de la solution. Notamment parce que les cliniques qui souhaitent plus rapidement réduire la durée de travail ou atteindre les objectifs d'efficacité bénéficieront d'un soutien de la part de l'USZ. Ainsi, l'Institut de médecine intensive a déjà réduit la durée de travail à 46 heures par semaine et introduit ce nouveau modèle. L'ASMAC Zurich et l'USZ attachent également une grande importance au respect et à la qualité de la formation postgraduée structurée obligatoire de quatre heures par semaine. Un autre thème central abordé dans le cadre des ateliers de l'USZ avec les médecins-assistant(e)s était l'attractivité de la formation postgraduée. De plus, il s'agit également de réduire nettement la charge administrative avec le concours des médecins, ce qui leur permettra de consacrer davantage de temps à la prise en charge des patientes et patients.

Susanne Hasse, directrice de l'ASMAC Zurich: «Nous considérons qu'une durée de travail de 50 heures et plus par semaine n'est ni adaptée à notre époque ni bénéfique à la qualité des soins et nous réjouissons que l'USZ soit

disposé à mettre en œuvre une solution qui est à la fois dans l'intérêt des médecins-assistant(e)s et des patientes et patients.»

Monika Jänicke, CEO de l'Hôpital universitaire Zurich: «La qualité du travail de nos médecins-assistant(e)s est à la base du bien-être de nos patientes et patients. C'est dans cette perspective que nous développons des solutions avec nos collaboratrices et collaborateurs.»

Contacts:

ASMAC Zurich
Mme Dominique Iseppi, communication
kommunikation@vsao-zh.ch
079 515 08 57

USZ
Stefan Wyer
media@usz.ch
044 255 86 20